

# Des aides pour un

**Votre logement est mal chauffé ? Vous avez des difficultés à payer votre facture d'énergie ? Vous prévoyez d'engager des travaux coûteux ? La Communauté de Communes peut vous orienter dans vos démarches. Habiter mieux, c'est possible. Le point sur les possibilités de financement.**

La Communauté de Communes a, en effet, mis en place fin 2012, un dispositif permettant aux propriétaires occupants à revenus modestes d'être accompagnés financièrement et techniquement pour réaliser des travaux visant à la rénovation thermique ou à l'adaptation de leur logement à l'autonomie de la personne. Lors du vote du budget 2013, les élus communautaires ont mobilisé une enveloppe de 80 500 € destinée à financer ce programme, appelé Programme d'Intérêt Général.

La mise en place de ce programme, présenté dans le précédent Inter'Mag, a permis de développer des fonds supplémentaires. Aujourd'hui, avec les aides cumulées de l'ANAH et de la Communauté de Communes, du Département et de la Région, **les bénéficiaires peuvent prétendre obtenir un financement de 50 à 80 % du coût des travaux, voire même jusqu'à 95%.**



## // Exemples de financement :

### LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Un couple de retraité âgés respectivement de 76 et 72 ans souhaite réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leur habitation principale construite en 1967.

Revenu fiscal de référence : 8 894 € (très modeste)  
Budget mensuel du ménage : 1 324 €  
Charge d'énergie par mois : 165 €

Pour un gain énergétique de 47%, les travaux de rénovation suivants sont préconisés : Isolation du plancher haut du garage, installation d'une VMC et de menuiseries double vitrage, renforcement de l'isolation des combles. **Le montant des travaux s'élève à 17 412 € TTC.**

#### Financement :

ANAH (35% de 20 000 € maxi)	5 715 €
ANAH Prime ASE	2 100 €
Subvention Région ( 50% de 18 000 €)	8 181 €
Communauté de Communes	500 €
<b>Total des aides ( 95%)</b>	<b>16 496 €</b>

**Dans cet exemple, le couple de retraités obtient un financement de 95 % des travaux. Il lui reste à charge : 916 €.**

### MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉS OU HANDICAPÉES

Un couple de retraité âgé de 76 ans souhaite aménager une douche adaptée dans leur maison de type T3 construite en 1959. Monsieur présente des antécédants cardiaques. Il se déplace avec une canne. Madame s'occupe des repas et de l'entretien du logement.

Budget mensuel du ménage : 1 290 €.

**Le coût d'aménagement de la douche s'élève à 4 673 €.**

#### Financement :

ANAH	1 550 €
Conseil Général (faibles revenus)	935 €
CNRACL	1 469 €
Communauté de Communes	500 €
<b>Total des aides ( 95%)</b>	<b>4 454 €</b>



**Dans cet exemple, le couple obtient un financement de 95 % des travaux. Il lui reste à charge : 219 €.**



# logement économe & écologique



## RENCONTRE avec Dominique VUATELLIN Chargée d'opération au Centre de l'Habitat

*Les bénéficiaires du programme d'intérêt général sont totalement accompagnés dans l'élaboration de leur projet et le suivi des travaux par le centre de l'habitat, missionné par la Communauté de Communes. Sur le territoire communal, c'est madame Vuatellin qui vous accompagnera dans vos démarches.*



### Inter'Mag : Comment peut-on profiter des aides du programme d'intérêt général ?

**Dominique Vuatellin :** J'assure des permanences à la Maison de l'Innovation, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois de 9h30 à 12h. Ces permanences s'adressent aux propriétaires occupants des 19 communes du Castelbriantais. Le programme s'articule autour de deux axes : les travaux de rénovation thermique et les travaux d'adaptation au vieillissement ou au handicap. Les personnes aux revenus modestes qui prévoient d'engager des travaux peuvent venir me rencontrer, sans rendez-vous, munies de leur avis d'imposition. Je conseille aux personnes intéressées de venir me rencontrer le plus tôt possible, même sans devis et surtout de ne pas engager les travaux.

### COMMENT FAIRE POUR OBTENIR UN FINANCEMENT ?

Ce programme s'adresse **uniquement** aux propriétaires occupants, sous condition de ressources. Voir le tableau de plafonds de revenus mentionné à titre indicatif (une réforme des barèmes est en cours) :

Composition du ménage	Revenus très modestes		Revenus modestes	
	Revenu fiscal	Équivalent net mensuel	Revenu fiscal	Équivalent net mensuel
1 pers. seule	9 086 €	833 €	11 811 €	1 083 €
2 personnes	13 288 €	1 218 €	17 273 €	1 583 €
3 personnes	15 979 €	1 465 €	20 775 €	1 904 €
4 personnes	18 669 €	1 711 €	24 269 €	2 225 €
5 personnes	21 370 €	1 959 €	27 779 €	2 546 €

Le montant des travaux éligibles est **plafonné à 20 000 €**.

Si vous remplissez ces conditions, rendez-vous à :

**La maison de l'innovation**

**2 D rue Abraham Lincoln à Châteaubriant**

**Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.**



Le personnel de la maison de l'innovation vous mettra en contact avec les professionnels du Centre de l'Habitat qui vous accompagneront dans l'élaboration de votre projet et le suivi de vos travaux de rénovation.

### Inter'Mag : En quoi consiste l'accompagnement du Centre de l'Habitat ?

**Dominique Vuatellin :** Après l'évaluation sociale du ménage, il nous faut 2 à 3 mois pour monter un dossier de financement. Le dossier est établi après une visite à domicile gratuite. Pour les travaux de rénovation thermique, Pascale Pasquier, technicienne du Centre de l'Habitat réalise un diagnostic énergétique. Pour les travaux de maintien à domicile, c'est Anne-Laure Jaud, ergothérapeute, qui dresse un état des lieux du logement. Ces visites nous permettent d'affiner le dossier afin de débloquer les fonds correspondants.

### Inter'Mag : Pouvez-vous dresser un premier bilan du dispositif ?

**Dominique Vuatellin :** Mises en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les permanences rencontrent un franc succès aussi bien pour les travaux d'énergie que pour le maintien à domicile. J'ai reçu 55 ménages depuis le lancement du dispositif, déposé 6 dossiers, et programmé 25 visites à domicile. D'ores et déjà, deux dossiers ont été accordés sur les communes de Châteaubriant et Soulvache. Des résultats encourageants !